

Technicien d'intervention et de maintenance énergétique en conditionnement d'air

RNCP6114 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Code(s) ROME	I1306, I1308
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien d'intervention et de maintenance énergétique en conditionnement d'air réalise la maintenance préventive, la maintenance corrective et l'optimisation du fonctionnement des équipements de conditionnement d'air de tous types, de toutes importances et de haute technicité pour les secteurs tertiaire et industriel.

A partir de contrats annuels établis avec les clients, le technicien réalise la maintenance conditionnelle, prévisionnelle et corrective d'équipements d'installations de conditionnement d'air. Il assure la fiabilité des équipements. Il contribue au confort des occupants, à la qualité des ambiances et au bon fonctionnement des process (notamment en milieu industriel). Son action sur l'optimisation des équipements doit garantir des consommations énergétiques minimales.

Il exerce son métier principalement seul sur site client et en milieu fermé. Il est encadré par un chef de secteur ou d'unité. Il travaille suivant des ordres transmis sous forme de feuilles de travail ou d'instructions verbales. Les déplacements sont fréquents. Les horaires peuvent être adaptés aux contraintes de l'intervention. Le technicien peut être assujéti à des astreintes.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la maintenance conditionnelle et prévisionnelle d'un équipement de conditionnement d'air

Réaliser la maintenance conditionnelle d'un équipement de conditionnement d'air.

Réaliser la maintenance prévisionnelle d'un équipement de conditionnement d'air.

Vérifier la conformité aux normes et réglementations en vigueur d'un équipement de conditionnement d'air.

2. Assurer la maintenance corrective de niveaux 1 à 4 d'un équipement de conditionnement d'air

Analyser et diagnostiquer les causes du dysfonctionnement d'un équipement de conditionnement d'air.

Dépanner et réparer un équipement de conditionnement d'air.

Remettre en service un équipement de conditionnement d'air.

3. Réaliser la mise en service et optimiser les performances énergétiques d'une installation de conditionnement d'air

Mettre en service une installation de conditionnement d'air.

Réaliser un bilan énergétique d'installation de conditionnement d'air.

Optimiser les performances énergétiques d'une installation de conditionnement d'air.

Blocs de compétences

RNCP6114BC01 — Assurer la maintenance conditionnelle et prévisionnelle d'un équipement de conditionnement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance conditionnelle d'un équipement de conditionnement d'air.

Réaliser la maintenance prévisionnelle d'un équipement de conditionnement d'air.

Vérifier la conformité aux normes et réglementations en vigueur d'un équipement de conditionnement d'air.

RNCP6114BC02 — Assurer la maintenance corrective de niveaux 1 à 4 d'un équipement de conditionnement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et diagnostiquer les causes du dysfonctionnement d'un équipement de conditionnement d'air.

Dépanner et réparer un équipement de conditionnement d'air.

Remettre en service un équipement de conditionnement d'air.

RNCP6114BC03 — Réaliser la mise en service et optimiser les performances énergétiques d'une installation de conditionnement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en service une installation de conditionnement d'air.

Réaliser un bilan énergétique d'installation de conditionnement d'air.

Optimiser les performances énergétiques d'une installation de conditionnement d'air.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tertiaires (exemples : sièges sociaux des grandes entreprises, immeubles de bureaux, centraux téléphoniques, hôpitaux, musées, hôtel).

Industriels (exemples : laboratoires, salles blanches). Immeubles d'habitation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage - technicien en froid et climatisation - technicien de maintenance en conditionnement d'air - technicien de maintenance en génie climatique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur pour intervenir sur des équipements de conditionnement d'air au niveau B2V pour la maintenance préventive et BR pour la maintenance corrective ;

Arrêté du 13 décembre 2004 relatif aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air soumises à autorisation au titre de la rubrique n° 2921 formation du personnel au risque légionellose associé à l'installation et à l'entretien des tours de refroidissement ;

Arrêté du 13 octobre 2008 modifié relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement : attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie I.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 992 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 838
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités départementales(UD) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1818

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26634

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6114/>